

Septembre 2024

Lucarne n° 85



Les Amis des Soeurs de la Croix
20 rue de la Charité
67100 STRASBOURG



<https://www.amis-soeursdelacroix.fr/>
secretariat@amis-soeursdelacroix.fr

Éditorial du Président

C'est par la solidarité et le partage que nous pourrons à petits pas, selon nos moyens, construire un avenir.

Écouter, partager, donner la parole, témoigner et s'enthousiasmer devraient être les maîtres mots qui nous unissent, dans ces temps incertains mais aussi plein de promesses.

Quand je regarde autour de nous, je suis bien conscient qu'il nous faut réinventer une nouvelle présence, aussi bien en ville qu'à la campagne. Notre brocante solidaire tous les mois en est le meilleur exemple. Les Amis y ont toute leur place. Les innovations viennent du terrain et nous permettent d'anticiper en expérimentant.

Après cette période estivale qui nous a permis un certain ressourcement et recentrage à l'essentiel, il ne nous est pas interdit de faire des choix, d'innover et de surprendre. Nous sommes en pleine mutation, ce qui était vrai hier, ne l'est plus forcément aujourd'hui et peut-être encore moins demain.

Mais la base de toutes ces mutations, restera l'Homme, avec ses forces, ses faiblesses et ses envies. Les Amis des Soeurs de la Croix l'ont bien compris. Dans l'ère de l'église universelle, il est important d'opérer pour demain, de laisser beaucoup de place à ceux qui se cherchent mais surtout de trouver en l'autre un visage ami.....

N'est-ce pas une de nos qualités ?

Notre avenir passera encore par une plus grande ouverture vers l'autre, et surtout envers une jeunesse très attentive, déterminée et volontaire qui ne reproduira pas les erreurs du passé, mais bâtira une humanité de fraternité.

Demain, c'est aujourd'hui qu'il doit commencer.

Votre Président,

Patrick FREIDIG.

In Memoriam



Notre ami Bernard AMANN nous a quitté le 21 août 2024 dans sa 86ème année.

Bernard fut un ami de longue date et très engagé au sein de l'association.

Il avait toujours répondu présent à nos nombreuses sollicitations et engagements.

Ce fut un fidèle parmi les fidèles.

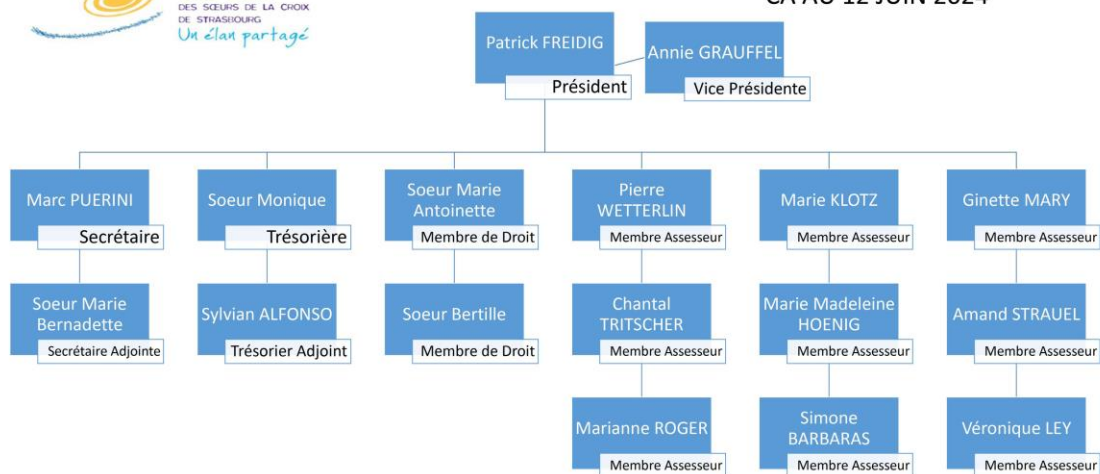
Son amitié n'avait pas de frontières, il laisse un grand vide.

Nos pensées et notre profonde amitié accompagnent Marlyse et toute la famille.

Le Conseil d'Administration



LISTE DES MEMBRES DU
CA AU 12 JUNI 2024



Nos Actions, Nos Actualités

Cotisation membre de l'association :

Nous vous rappelons le montant de la cotisation qui est de 10 euros par personne qui est valable pour une année civile, du 1 janvier au 31 décembre. Vous pouvez toujours vous en acquitter par chèque ou par virement. La cotisation vous permet de participer aux activités de l'association et de recevoir notre bulletin de liaison qui est la « Lucarne ».

Brocante solidaire :

Elle a lieu tous les 1er samedi du mois, de 10h00 à 17H00. Cette activité nous permet de soutenir des personnes nécessiteuses et différentes actions. Vous pouvez y participer, soit pour donner un peu de votre temps ou faire don de votre surplus vestimentaire ou autre objets, dans un bon état et propre. Pour ce, veuillez-vous mettre en rapport avec notre secrétariat.

Au courant du mois d'octobre, d'importants travaux de restructuration auront lieu dans notre local, ceci afin de pouvoir mieux vous recevoir, changement de rayonnages et nouvelle présentation. Là aussi, si vous aviez un peu de temps de libre vous pourriez y participer. Vous pouvez vous faire connaître auprès de notre secrétariat.

Opération « Bredele » :

Comme tous les ans, nous allons confectionner des petits gâteaux de Noël. Les dates de fabrication seront les **18, 20, 21 et 22 novembre 2024**. Avis aux amateurs !

Vous pourrez passer commande auprès de notre secrétariat ou un des membres au prix de 8 euros par sachet de 250 grammes. La date limite pour les commandes est fixée au **15 novembre 2024**.

Pour toute correspondance ou renseignement, vous pouvez vous adresser au secrétariat de l'association, venir à notre permanence du vendredi après-midi, de 14 à 17h00 ou envoyer un message à l'adresse suivante :

Secrétariat Amis des Sœurs de la Croix, 20, rue de la Charité 67000 STRASBOURG

E-mail : secretariat@amis-soeursdelacroix.fr

Journée Spirituelle :

Les Amis des Sœurs de la Croix vous invitent à une journée spirituelle le samedi 23 nov. 2024 de 9h30 à 16h à la Maison-Mère, 20rue de la Charité Strasbourg-Neudorf

Cette journée sera animée par le Père Christophe Spérissen.

Thème : Pèlerin d'espérance sur les chemins des valeurs d'Adèle de Glaubitz.

Elle se terminera par l'Eucharistie du dimanche qui sera célébrée à 15h.

Le repas sera pris sur place.

***Talon réponse à renvoyer au Secrétariat des Amis 20 rue de la charité 67100
Strasbourg dès que possible et au plus tard pour le 15 nov***

Nom..... Prénom

Adresse :

Tél :

Courriel :.....

Participe à la journée du 23 nov : oui non

Repas et participation aux frais : 20€ par personne

Dans l'espoir que vous donnerez suite à cette invitation, recevez nos cordiales salutations

Les Témoignages

Témoignage de Madame Andrée BRILLANTI

Andrée nous raconte son expérience de travail avec les Sœurs de la Croix, qui accueillait et éduquaient des jeunes filles en difficulté dans les années 1950-1970. Elle évoque le fonctionnement du centre et de la maison d'éducation, le rôle des religieuses, du personnel, de l'aumônier, la fermeture du centre et la restructuration du Centre Louis Braille, les souvenirs et les progrès depuis soixante ans. ·

Il y a soixante ans.

En apprenant la fermeture définitive de la Communauté des Sœurs de la Croix au Neuhof j'ai eu un pincement au cœur. J'ai fait leur connaissance en janvier 1959 et depuis je suis restée très attachée à elles. À partir de ce moment-là j'ai assuré le temps scolaire des jeunes filles qui avaient des problèmes de comportement, nous dirions aujourd'hui prédélinquantes. Elles étaient prises en charge au centre d'observation et réparties suivant leur âge dans les groupes des petites, moyennes et grandes, dans le bâtiment " Les Marronniers", actuellement le Centre Clinchard. Elles y restaient à peu près six mois. Le personnel était déjà bien formé, éducatrices, enseignantes, assistantes sociales, psychologues, psychiatres et infirmières. Il faut ajouter qu'un aumônier habitait sur place.

Des réunions se tenaient régulièrement à partir d'un projet pour chacune. Une première évaluation était faite au bout de trois mois, c'était la présynthèse. La synthèse avait lieu au bout de six mois en général, elle décidait du placement ultérieur.

Certaines d'entre elles retournaient dans leur famille, d'autres restaient et étaient accueillies à la "Maison d'éducation", l'actuel internat du Centre Louis Braille. La vie y était très organisée, en groupes horizontaux. La journée était divisée en heures de classe, d'ateliers, de sport. Le temps scolaire comportait des cours de français, mathématiques, culture générale, sciences, géographie, histoire.

Pour que ces jeunes ne soient pas déconnectées de la réalité extérieure, des visites étaient organisées dans des usines, des ateliers (couture, manutention), des commerces (boulangerie, droguerie.....) Le temps atelier était divisé en deux, atelier cuisine (apprentissage, tenue du ménage, recettes...) et atelier couture. Avec Sœur Hedwige elles apprenaient à utiliser la machine à coudre, à faire la coupe, la couture. Elles travaillaient dans cet atelier pour un magasin de layettes en ville. De belles possibilités étaient offertes à ces filles dans ce milieu très encourageant.

Le suivi psychologique continuait pendant tout le temps de leur séjour. Je me souviens de l'importance de la place de l'aumônier. Il avait un rôle de conseiller, voire d'arbitre qui était très apprécié des filles, sa porte était grande ouverte. Le psychiatre, à l'époque Monsieur Mathis connaissait chacune d'elle, il voulait qu'elles se sentent bien chez nous. Il a suggéré entre autres qu'elles aient un coin de jardin personnel.

Les religieuses, Sœurs Camille Françoise, Rose Marie, Marie Césarine, Jeanne Antide, Hedwige, Régine.... Et Sœur Jean Bosco, la directrice, avaient un sens inné de pédagogues et d'éducatrices. Elles essayaient et souvent réussissaient à en faire de futures femmes et mères de famille responsables, soutenues par l'assistante sociale.

À leur sortie, beaucoup d'entre elles gardaient des liens avec les religieuses. Quel plaisir de les revoir plus tard, mariées avec des enfants. Mais il faut bien l'avouer, toutes n'ont pas eu cette chance. Le Centre d'Observation a fermé en 1972 et la maison d'éducation en 1973. La restructuration était difficile. Les mentalités avaient changé, les jeunes étaient devenues plus indépendantes. L'éducation en milieu ouvert et le maintien dans les familles étaient préconisés et avaient pris le dessus.

La rentrée 1973 a vu l'arrivée des jeunes aveugles et déficients visuels de STILL en vue de leur scolarisation qui s'est faite désormais au Centre Louis Braille. L'intégration en milieu scolaire ordinaire était à ses débuts, c'est avec des lycéens qu'elle a commencé à Jean Monnet avec suivi des enseignants du Centre. La guidance parentale, comme nous l'appelions à l'époque, a vu le jour très rapidement, fonctionnant sans agrément, la prise en charge précoce était primordiale. Toute l'équipe tournait une après-midi par semaine pour conseiller les parents souvent déboussolés et leur expliquer les gestes élémentaires de l'éducation spécifique à l'aveugle ou déficient visuel. Cette prise en charge était assurée par psychiatre, psychologue, assistante sociale, ophtalmologue, éducateurs et enseignants.

Le Centre Louis Braille fonctionnait en internat et semi-internat. Les élèves internes étaient pris en charge du dimanche soir au vendredi après-midi, les autres restaient la journée avec le repas de midi. Cette journée comportait les heures de classe de la maternelle jusqu'en 3ème. Les enseignants étaient tous formés suivant leur spécialité.

CAEGA, qui était le certificat d'aptitude à l'enseignement général des aveugles, CAEMA, l'enseignement musical, CAEPA, l'enseignement professionnel.

Ces certificats étaient délivrés par le ministère de la Santé. La pédagogie spécifique était basée sur la suppléance des sens d'où l'enseignement musical plus intensif par exemple. Les élèves évoluaient dans un environnement très agréable hors de la ville, dans un cadre de verdure. Le programme officiel avec toutes les adaptations liées au Braille, éducation du toucher, de l'ouïe, du goût, de la locomotion...Un atelier spécial était aménagé pour l'initiation aux arts plastiques, travail de l'argile, du bois voire du fer. L'éducation physique et sportive, la piscine, les sports d'équipe comme le torball permettaient aux jeunes de mieux appréhender leur corps dans l'espace, le mouvement. Une classe d'enseignement professionnel préparait certains élèves au métier de standardiste. Un standard factice était installé sur place, il permettait de s'exercer comme dans la réalité (nous sommes en 1975...) La formation était couronnée par un examen délivré par l'association des standardistes aveugles de France.

Plusieurs standardistes en possession de cet examen étaient en fonction dans différents services de Strasbourg, mairie, rectorat, hôpital, tribunal, privés et j'en oublie. Une équipe de catéchistes était sur place pour préparer les élèves aux temps forts de l'année, Noël, Pâques avec une célébration œcuménique à chaque fin de trimestre (facultatif pour les élèves)

L'intégration scolaire après la fameuse loi de 1974, sous la présidence de Monsieur Giscard d'Estaing a permis, avec plus de facilité, de poursuivre dans les lycées, peu dans les collèges, leurs études avec suivi du Centre Louis Braille. L'accès aux facultés était encore difficile, mais avec les moyens du bord, les réussites étaient d'autant plus méritées.

Que de progrès de depuis.....

“Je vous parle d'un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître...”

J'en garde de très bons souvenirs.

Andrée BRILLANTI.

N'hésitez pas à nous faire parvenir les vôtres. Nous nous ferons un plaisir de les diffuser.

Les dates à retenir

- Samedi 5 octobre 2024 Brocante
- Samedi 2 novembre : Brocante
- Samedi 23 novembre : Recollection
- Samedi 7 décembre : Brocante
- Samedi 15 décembre : Concert Chorale Lycée Sainte Marie Aux Mines

Carnet de Famille



Bernard AMANN 21 août 2024

Jubilé des Sœurs 14 septembre 2024

Sr M. Herrade, 60 ans de vie religieuse jubilé de diamant

Sr M. Simone : 60 ans jubilé de diamant

Sr Louis Bernard 70 ans jubilé de platine